



B7-Date de reprise de végétation de la prairie et mise à l'herbe

Indicateurs 2 : Date de mise à l'herbe

Séries de 1959 à 2017 sur la station :

- 18 : Bourges

Séries de 1982 à 2017 sur la station :

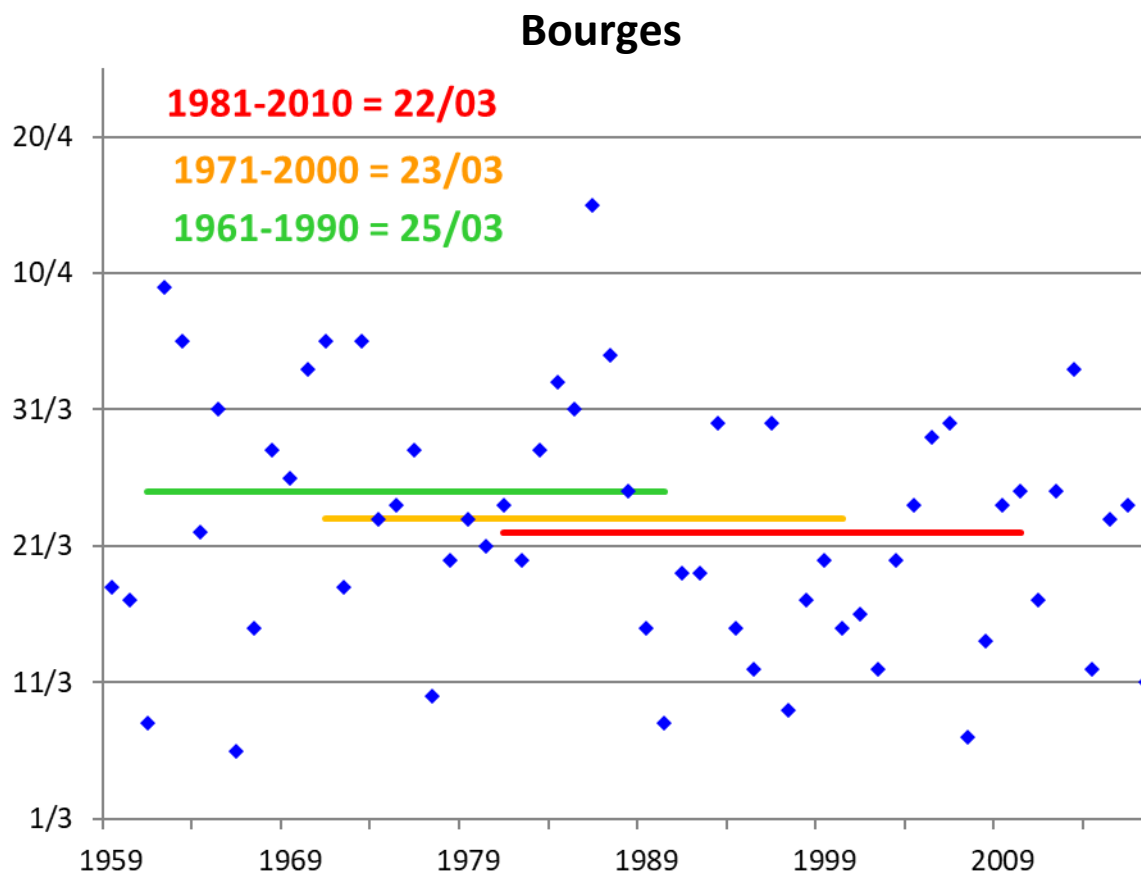
- 37 : Tours

Calcul de l'indicateur

- Evolution des dates de franchissement de la somme de température base 0°C de 300°CJ, à compter du 1er février (nuage de points bleus).
- Tendence linéaire sur la période 1959 – 2017 (courbe noire)
- Moyenne trentenaire (courbe verte : 1961-1990 ; courbe orange : 1971-2000 ; courbe rouge : 1981-2010)

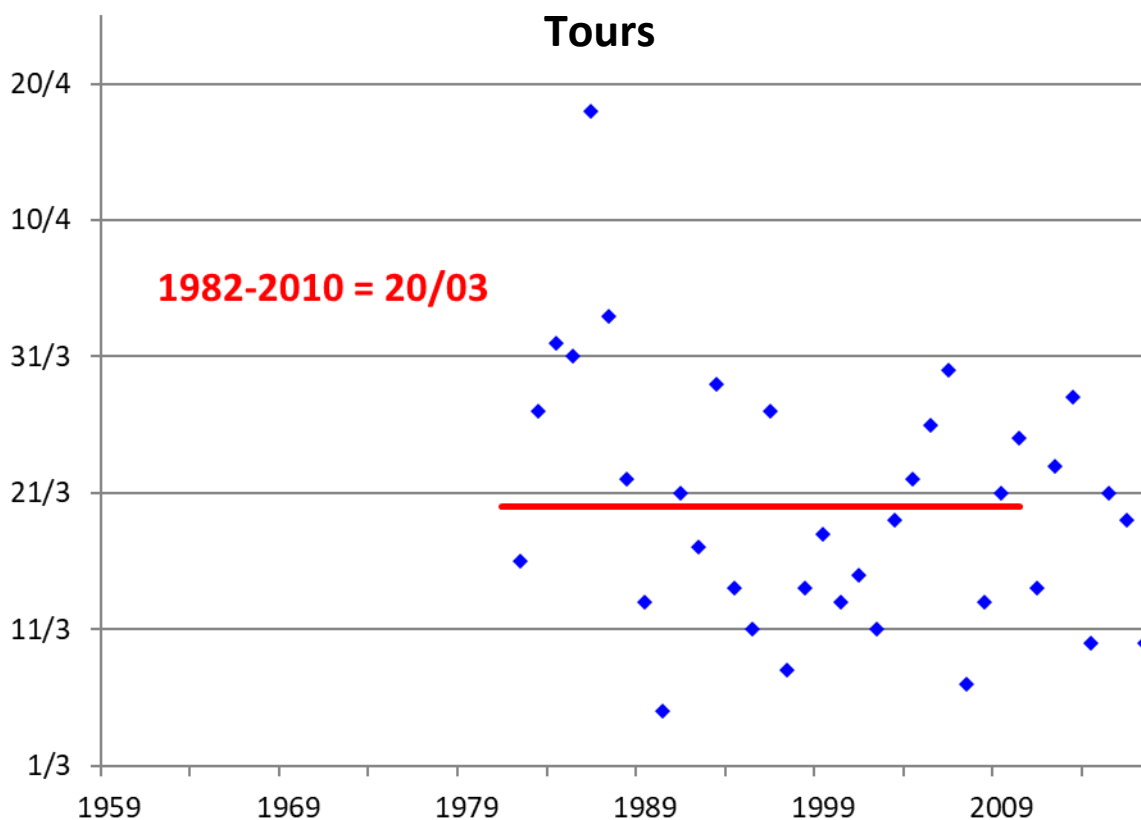
Évolution observée

- En abscisse : Années
- En ordonnée : Date





B7-Date de reprise de végétation de la prairie et mise à l'herbe



Analyse

Dép.	Stations	1ère année disponible	Nb d'années analysées	évolution /10 ans	évolution /30 ans	Test	"Force" de la tendance	R ²
18	Bourges	1959	59	-1,0	-2,9	0,15	non significative	0,04
37	Tours	1982	36	-2,5	-7,6	0,08	non significative	0,09

L'évolution de la date de mise à l'herbe depuis 1959 (1982 pour la station de Tours) montre que les tendances (ajustement linéaire) observées sur l'ensemble de la période ne sont pas significatives :

- 1,4 j par décennie à Bourges (NS)
- 2,5 j par décennie à Tours (NS)

A noter que concernant la station de Tours, la tendance est presque significative (P=0,08), ce qui fait environ une mise à l'herbe avancée de 15 jours en 60 ans.

- Cet indicateur est extrêmement variable d'une année à l'autre (variabilité inter-annuelle) car R² moyen = 0,06.

- Ces évolutions se retrouvent dans la moyenne des régions voisines. Par exemple, à Lezay dans le 79 où la tendance est de - 0,7 j par décennie mais non significative.



B7-Date de reprise de végétation de la prairie et mise à l'herbe

Date de mise à l'herbe (300°CJ base 0°C initialisé au 1er février)

Comme pour la reprise de la végétation, la variabilité inter annuelle est très marquée avec des valeurs comprises :

- entre le 5 mars et le 14 avril pour la station de Bourges et
- entre le 4 mars et 17 avril pour la station de Tours.

La tendance à l'avancement de la date de mise à l'herbe, est semblable à l'indicateur précédent avec - 1,7 jours par décennie, mais non significative. La date moyenne de mise à l'herbe est le 24 mars sur l'ensemble de la période.

Les mêmes causes que précédemment peuvent être avancées pour expliquer l'avancement modéré de la date de mise à l'herbe. Une comparaison à d'autres stations permettrait de conforter ce résultat.

Cet avancement modeste de la date de mise à l'herbe (avancée d'1 à 2 jours par décennie) apparaît donc comme un levier limité d'adaptation (esquive) vis-à-vis des stress hydriques estivaux. C'est davantage l'accroissement de productivité lié à la hausse des températures printanières qui semble constituer une parade aux baisses attendues de productivité estivale des fourrages non irrigués.



A retenir

Sur la période d'étude (1959-2017 pour Bourges et 1982-2017 pour Tours), la date de reprise de végétation et la date de mise à l'herbe avancent de respectivement - 1,6 et -1,7 jour par décennie (moyenne des 2 sites). Le mode de calcul des indicateurs et la période sur laquelle il porte expliquent probablement cette variation tendancielle modeste.

Sous réserve de confirmation dans d'autres sites de la région, ce critère pris isolément n'apparaît pas être un levier majeur d'esquive de la contrainte hydrique estivale.



Pour en savoir plus

LEVRAULT et al, ORACLE Poitou Charentes, 2015, <https://deux-sevres.chambre-agriculture.fr>